ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE
(Article 2016 et 2021 du Code Civil
Article 22-1 de la loi 89-462 du 06.07.89)

A remplir par chaque caution

CAUTION(S) SOLIDAIRE(S)	LOCATAIRE(S)
Nom et Prénoms	Nom et Prénoms .....
Né le _____ à	Né le _____ à .....
Domicile	Demeurant actuellement .....
.....	.....
.....	.....

BAILLEUR	CONTRAT DE LOCATION
Nom et Prénoms	Adresse du bien .....
Représenté par	Date d'effet du bail _____ Durée _____
.....	Type de bail .....
.....	Montant du loyer annuel à ce jour _____ €
.....	Montant des charges provisionnelles annuelles à ce jour _____ €

ENGAGEMENT *(TEXTE A REPRODUIRE MANUSCRITEMENT PAR LA CAUTION)*

« Après avoir reçu toutes informations sur la nature et l'étendue des obligations que je contracte, je soussigné(e) déclare que c'est en toute connaissance de cause, que je me porte caution solidaire de *(nom, prénoms du ou des locataires …..)*
au profit du bailleur sus désigné qui accepte, pour le paiement des loyers, charges, taxes, impôts, réparations locatives, intérêts, indemnités, et conséquences pécuniaires de la résiliation judiciaire du contrat de location en vertu du bail qui a été consenti pour une durée de ..... mois à compter du ...../...../..... pour des locaux situés .....
Je renonce au bénéfice de discussion et de division.
J'ai pris connaissance du bail et je reconnais en avoir reçu un exemplaire.
J'ai noté que le montant initial du loyer, des provisions sur charges, taxes, s'élèvent à *(en lettres et chiffres)* par an, payables ..... Ces montants sont révisables de la manière suivante..... Je n'ignore pas que le présent cautionnement est donné pour la durée initiale du bail, ainsi que pour ses deux premiers renouvellements ou ses deux premières reconductions, par dérogation à l'article 1740 du Code Civil.
Le soussigné s'engage à régler sur le champ les sommes dues et non réglées par le(s) locataire(s) sur simple demande après une mise en demeure, restée infructueuse, adressée au(x) locataire(s).
Article 22-1 alinéa 1 de la loi du 6 Juillet 1989 :
Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du titre I de la loi du 6 Juillet 1989 modifiée par la loi du 21 Juillet 1994 ne comporte aucun indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de la Caution

Fait à ..... le _____
en deux exemplaires

Le BAILLEUR ou son MANDATAIRE
Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour acceptation